



**O B J E T** : compte-rendu conseil municipal du **mercredi 27 novembre 2024 à 20 heures 30** à la mairie.

➡ **RAPPORTS D'ACTIVITE DE LAMBALLE TERRE & MER.**

Il a été exposé au conseil les différents rapports d'activité des services de l'agglomération de LAMABLLLE TERRE & MER.

➡ **DEVIS POUR CREATION PROTECTION POUR VIDEO-PROJECTEUR**

Le conseil valide la création d'une protection pour le vidéo-projecteur installé à la Salle Polyvalente auprès de la société CREATM.

➡ **FIXATION MONTANT PRIME POUR LES AGENTS MUNICIPAUX.**

Comme de coutume, il est octroyé une prime pour les employés municipaux. La conseil valide la reconduction de celle de l'an dernier.

➡ **FIXATION QUTOTIENT FAMILIAL POUR REPAS SOCIAL**

Au mois de juin, le conseil avait validé la reconduction du repas social à 1 € pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2024. Or une erreur matérielle s'était glissée dans la délibération. Ce sont les familles ayant un quotient inférieur ou égal à 1000 € qui en bénéficient au lieu de 1100 €. Le conseil valide cette correction.